



Non respect de mon employeur pour restrictions médicales

Par **Poussin 2003**, le **01/07/2019** à **16:00**

Bonjour

Voilà depuis novembre 2016 j ai repris mon travail en mi temps thérapeutique et ensuite c etai notifier l aménagement de mon poste et pas de charges lourdes et je ne devais pas être en poste isolée..cela a fonctionner jusqu'au 41 mai 2017 ..depuis juin 2017 mon employeur n'a plus suivit ce que le le médecin de la médecine du travail avait notifier pour mes restrictions médicales..j ai subit pendant 2 ans jusqu'au jour où j ai etai en arrêt maladie pour dépression. J ai repris moi-même Rdv auprès du médecin a la médecine de travail..il a renvoyer mes restrictions médicales à mon employeur et la par miracle depuis le 4 juin 2019 ils sont respecter . Ma questions est :ai je le droit de demander des dommages et intérêts pour non respect des restrictions médicales pendant deux ans ??